

VAINCRE le chômage

VAINCRE LE CHÔMAGE, LA LETTRE N°114, NOVEMBRE 2019

Repères

P.3

**REPRISE EN MAINS PAR
L'ETAT**

Parole de chômeur

P.4

**FACE À L'ASSURANCE
CHÔMAGE**

Partenaires

P.6

**DANS LA RENCONTRE DE
L'AUTRE**

L'Edito

INCOMPRÉHENSIBLE

Fallait-il durcir un dispositif tout en n'apportant que quelques petites ouvertures qui ne profiteront qu'à une minorité ? Au CCSC, nous ne le pensons pas. Le commentaire que nous livre Dominique Redor sur la répartition des dépenses d'allocations et des recettes de l'Unedic est éloquent: ce sont les entreprises qui utilisent des CDD ou des intérimaires qui creusent le déficit de l'Unedic à hauteur de 9,1 milliards d'euros en contribuant peu aux dépenses des allocations versées aux chercheurs d'emploi indemnisés qui, eux, verront leurs allocations baisser de 2,5 milliards. Cette réforme qui concernera la moitié des chômeurs indemnisés ne va-t-elle pas aggraver leur situation ? Et que fait-on pour les autres, ceux qui ne sont pas ou plus indemnisés ?

Le législateur a parié sur un changement des comportements des chercheurs d'emploi qui, selon lui, se seraient installés dans un dispositif trop avantageux mais il a d'abord cherché à faire des économies. Ne fallait-il pas également proposer des mesures qui favorisent l'accompagnement des chômeurs ? L'avenir le dira. En attendant le risque est grand d'aggraver la précarité de ceux qui ont du mal à joindre les deux bouts et par là même d'entraîner une montée des mécontentements.

Paul Israël



Point de vue d'expert

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE. UNE INJUSTICE SOCIALE ?

Annie Dreaille a recueilli pour VLC les réactions de deux responsables chargées du chômage et de l'emploi.

ANNIE THOMAS EST SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU SITE D'INFORMATIONS SOCIALES **LES CLÉS DU SOCIAL** [HTTP://WWW.CLESUSOCIAL.COM](http://WWW.CLESUSOCIAL.COM).

SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT DE 1998 À 2009, ELLE FUT PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE DE L'UNEDIC DE 2006 À 2009.

Vaincre Le Chômage : Cette réforme de l'assurance chômage représente-t-elle une régression inédite des droits sociaux depuis sa création en 1958 ?

Annie Thomas : La réforme gouvernementale de l'assurance chômage a des accents libéraux et fait fi de ceux qui vivent le chômage. Elle est condamnée par la CFDT.

La réforme tape fort et n'épargne personne, 1,2 million de personnes selon l'UNEDIC. Le durcissement des conditions d'ouverture des droits et du calcul des allocations va frapper en premier lieu les jeunes et les précaires. Quant aux cadres, il y aura une réelle dégressivité des allocations. Le bonus-malus pour contrer les contrats courts est mis en place ; mais la mesure choisie ne touche qu'un nombre limité de secteurs et l'efficacité recherchée n'apparaît pas aux yeux de la CFDT. La méfiance générale vis-à-vis des demandeurs d'emploi accusés de rester au chômage transpire à travers toutes ces mesures qui feront 100 % de perdants, selon les mots de Laurent Berger.

VLC : Nous avons besoin d'être réunis par nos institutions. La protection sociale en est la clé de voûte. Croyez-vous que ce ne soit pas plutôt l'impératif budgétaire qui prime ?

AT : L'UNEDIC affiche un déficit de 35 milliards d'euros quand le régime de droit commun qui paye les allocations est en excédent d'un milliard d'euros. Mettons cartes sur table car le déficit vient du financement de Pôle-emploi et de politiques structurelles de l'Etat : culture et saisonniers entre autres. Le gouvernement a beau s'en défendre, ses motivations sont purement budgétaires. Il emploie un ton alarmiste alors que le chômage baisse de mois en mois. C'est un des paradoxes de la situation actuelle.

VLC : Est-ce donc l'Etat qui reprend la main ?

AT : Pour répondre au chômage des systèmes sociaux ont été mis en place et les syndicats s'enorgueillissent d'y avoir participé. Notre système repose sur les efforts des salariés et des employeurs, il leur appartient et non pas au gouvernement ou au parlement. Si le système d'assurance-chômage doit évoluer, il doit demeurer fidèle à ses fondamentaux et pour cela les partenaires sociaux doivent inventer un nouveau paritarisme d'engagement et de combat.



à gauche : Annie Thomas - Crédit photo : CFDT Retraités - Congrès de Tours
à droite : Marie Lacoste

MARIE LACOSTE, SECRÉTAIRE DU MOUVEMENT NATIONAL DES CHÔMEURS ET DES PRÉCAIRES (MNCP). LABORATOIRE DES IDÉES [HTTPS://LDI.HYPOTHESES.ORG/639](https://LDI.HYPOTHESES.ORG/639)

Vaincre Le Chômage : Quelles sont, selon vous, les principales conséquences de la réforme ?

Marie Lacoste : Le fait qu'il n'y ait pas eu de négociations, déjà, c'est un signal très inquiétant. Il y a eu la lettre de cadrage rendant les négociations impossibles. On arrive alors à une Convention qui est en défaveur des chômeurs, masquée par le « en même temps » de M. Macron car il y a des nouveaux droits en faveur des chômeurs.

Ainsi pour les démissionnaires, mais il faut travailler 5 ans dans une entreprise en continu (ce qui est de plus en plus rare), avoir un projet de formation ou un projet de création d'entreprise qui soit validé. Alors on peut envisager de démissionner pour être indemnisé. Au total cela ne concerne que 10% des démissions actuelles (environ 30 000 par an). Pour les indépendants, il faut avoir une entreprise depuis plus de 3 ans, avec un chiffre d'affaire excédent 10 000 euros et en liquidation judiciaire. Cela veut dire qu'on exclut la moitié des créateurs d'entreprise qui sont, en fait, ceux et celles qui en ont le plus besoin.

Pour les dirigeants d'entreprise, il y a le bonus-malus qui ne concerne que 5 à 7 branches sur les 35 branches professionnelles qui recrutent particulièrement en contrat court. Il ne concerne aussi que les entreprises de plus de 11 salariés. Les patrons risquent de privilégier le prestataire auto entrepreneur.

VLC : Est-ce sur le dos des chômeurs que vont se faire les principales économies ?

ML : Oui. Ainsi il faudra 6 mois de travail au cours des 24 derniers mois et non plus 4 sur 28 mois pour accéder à l'assurance chômage. Ce sont les plus vulnérables qui sont les plus touchés, ceux qui font des petits boulot. Ils devront prendre n'importe quel emploi et c'est cela le but. De plus le rechargeement qui avait permis de stabiliser un peu la situation des chômeurs est modifié, tout comme le salaire journalier de référence qui sert à évaluer l'indemnisation.

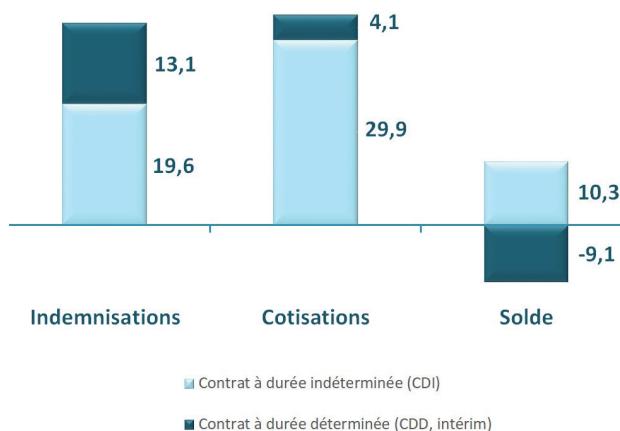
Repères

REPRISE EN MAINS DE L'INDEMNISATION DU CHÔMAGE PAR L'ETAT

L'assurance chômage a été créée par la loi en 1958. Celle-ci a confié sa gestion et son financement aux partenaires sociaux (représentants des salariés et des employeurs). Ces derniers ont fondé la même année l'UNEDIC, association loi 1901, qui fonctionne sur le modèle paritaire.

Dans la pratique, l'Etat est souvent intervenu pour imposer des changements stratégiques et des plans d'économies. Cette intervention est devenue plus systématique et plus profonde avec la réforme introduite en 2018 et 2019. En effet, à la fois le financement de l'assurance chômage, l'indemnisation et l'organisation des pouvoirs entre l'Etat et les partenaires sociaux sont transformés. Les économies qui doivent être réalisées par l'UNEDIC sont de l'ordre de 3,5 milliards sur la période 2020-2022. Les conditions d'indemnisation pour les plus précaires sont durcies, les pénalités imposées aux entreprises qui abusent des contrats très courts sont faibles, alors que ces derniers sont largement à l'origine du déficit de l'UNEDIC (voir tableaux 1 et 2).

Tableau 1 : Répartition des dépenses d'allocations et recettes de contributions sur les comptes de l'UNEDIC, selon le type de contrat. en milliards d'euros.



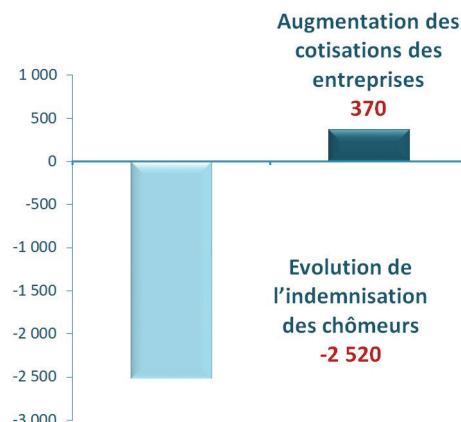
Lecture : les cotisations payées par les entreprises et salariés sur les CDI dégagent un excédent pour les comptes de l'UNEDIC de 10,3 milliards d'euros ; pour les CDD et l'intérim le déficit est de 9,1 milliards.

Source : UNEDIC (2018), Dossier de référence de la négociation, novembre, disponible sur : www.unedic.org

Enfin, la cotisation des salariés de 2,4% est supprimée et remplacée par la CSG. Certes cette mesure a permis d'augmenter d'autant la rémunération des salariés (tout en accroissant la CSG), mais elle diminue fortement le pouvoir des syndicats dans les futures négociations. De plus, les objectifs financiers assignés à l'UNEDIC par l'Etat sont fixés à l'avance par la loi de finances. Du coup, il est possible que l'UNEDIC devienne une chambre d'enregistrement des décisions prises

par l'Etat. Un scénario qui rapprocherait le système français du modèle britannique d'indemnisation qui inclut certes toutes les catégories de travailleurs (y compris les indépendants), mais concède des indemnités très limitées, dans leur montant et dans leur durée, aux chercheurs d'emploi.

Tableau 2 : Impact des mesures prises sur l'indemnisation des chômeurs et les cotisations des entreprises en 2022 lorsque la nouvelle règlementation aura produit tous ses effets, en millions d'euros.



Lecture : par rapport à la situation où la réglementation serait restée inchangée, l'introduction des nouvelles règles entraîne une diminution de l'indemnisation des chômeurs de 2,52 milliards d'euros. Les cotisations des entreprises sur les contrats de travail augmentent de 0,37 milliard.

Source : UNEDIC (2019), Impact de la réforme de l'assurance chômage, septembre, disponible sur : www.unedic.org

Dominique Redor

ERRATUM : à la page 3 du VLC 113 il fallait lire comme titre au tableau 2 : "Salariés en emploi depuis moins d'un an".
VLC présente ses excuses à Dominique Redor et à ses lecteurs.

le vrai du faux

Les personnes les plus précaires sont-elles les plus touchées ?

Un exemple : Pierre entre sur le marché du travail avec un CDD de 5 mois jusqu'à fin novembre auparavant il était inactif (par exemple étudiant). A cette échéance, il se retrouve au chômage. Avec l'ancienne réglementation, il touchait environ 70% de son salaire pendant 5 mois. Comme il n'a pas travaillé 6 mois, avec la nouvelle réglementation, il ne touchera plus rien.

Parole de chômeur

ANNA, JEAN ET PIERRE FACE À LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

TOUS TROIS HABITENT TOULOUSE. ILS FRÉQUENTENT LES MAISONS DES CHÔMEURS DE LA VILLE. ANNIE DREUILLE, DU CCSC, LES A RENCONTRÉS.

Anna

J'ai de l'inquiétude face à cette réforme.

Célibataire, 33 ans elle est inscrite à Pôle emploi depuis 2015 en catégorie A. Stagiaire de la formation professionnelle, elle a un niveau de Master en sciences sociales dont la suite logique est l'enseignement et la recherche.

J'ai découvert le monde associatif comme volontaire en service civil. J'ai quitté mon premier emploi à Paris par rupture conventionnelle. Arrivée à Toulouse j'ai fait un bilan de ma situation, accompagnée par l'APEC (association pour l'emploi des cadres) mais je n'étais pas prête. Pour recharger mon compte j'ai fait des boulots alimentaires, factrice, travaux agricoles, pour maintenir un niveau SMIC. J'ai réussi à avoir et un toit et à manger. Je fais beaucoup de récup sur les marchés par nécessité et fréquente les ressourceries.

J'ai de l'inquiétude face à cette réforme surtout pour ceux qui sont loin de l'informatique. C'est une politique du chiffre qui les intéresse et non l'accompagnement. L'augmentation de la radiation est importante. Le nombre de demandeurs d'emploi va diminuer. Sur l'auto entreprenariat il y a des dérives terribles. Les précaires vont devenir encore plus précaires. Le gouvernement souhaite faire des économies et contrôler les chômeurs, le chômage n'est plus un droit. On nous dit que c'est un privilège et on devrait se justifier, c'est super flippant. La précarité rend les gens en colère. Des choses vont ressortir suite à cette réforme. Le climat social, qu'ils créent eux-mêmes, va exploser.

Jean

La direction indiquée est une politique d'austérité

Célibataire, 45 ans, il est autodidacte et a arrêté ses études en seconde. Il a obtenu un DAE.

J'ai travaillé comme ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) en mairie pendant 2 ans en région parisienne. J'ai été bénévole à ACV (Aide aux Choix de Vie), à la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale), j'ai aussi fait du baby-sitting, hébergé en famille.

De 2001 à 2010 je fus responsable des services généraux au siège d'un établissement de prêt-à-porter, ce travail s'est



Paris pour l'emploi, octobre 2019

terminé par une rupture conventionnelle. J'ai pris du temps pour moi jusqu'en 2012. Depuis 2013 je vis avec l'ASS (allocation de solidarité spécifique). J'ai fait une formation de « parcours manager » et depuis 2016 je fais du bénévolat à Avenir, nouvelle Maison des chômeurs. Je m'occupe du courrier (domiciliation). J'y ai déjà effectué 6 semaines de remplacement et je devrais prochainement être embauché.

Dans le passage de 4 mois à 6 mois d'indemnisation tel que le prévoit la réforme, la direction qui m'apparaît est une politique d'austérité. Je pense que cette réforme va dans le sens de la même logique libérale et cela ne va aller qu'en s'aggravant. C'est ce que je constate depuis des années. Il n'y a rien de neuf qui aide davantage les chômeurs. Ce qu'on nous annonce, ce sont des restrictions. Il va y avoir encore plus de précaires.

Pierre

Cette réforme tend à culpabiliser les gens, on leur met cette pression comme si les chômeurs se jouaient de leur situation.

Pierre est célibataire, il a 50 ans. Après l'ESE il obtient un DEUG en sociologie et poursuit des cours à la section jazz



19 - Crédit photo : Gérard Marle

au conservatoire de Toulouse. Il a récemment suivi une formation et obtenu un CAP de pâtissier.

Je m'occupe de mes parents et je vais prochainement, sur les conseils d'une assistante sociale, demander le statut de tiers-aidant. Je touche l'ASS (allocation de solidarité spécifique), environ 600 € pendant encore quelques mois.

Ce statut de chômeur n'est pas facile à vivre, tant au niveau de l'image qu'au niveau financier. L'image de soi, c'est important : quel est mon rôle dans la société ? Les gens sont durs avec les chômeurs, pourtant nous ne sommes pas solides vis-à-vis du regard extérieur.

Si derrière cette réforme on veut faire croire que le demandeur d'emploi est un profiteur, c'est dur.

Il faudrait que l'entourage ait confiance en ce que les chômeurs veulent faire, ils sont plus aptes à vouloir changer de secteur qu'on ne le pense.

L'âge est un handicap pour s'adapter, d'après les professionnels qui pensent les jeunes plus aptes au changement. En même temps j'ai découvert l'énergie du quinquagénaire, l'intelligence des mains, le potentiel énorme qu'il peut avoir à cet âge. On peut devenir un grand professionnel à 50 ans.

Comment peut-on se projeter avec des contrats courts ? Cela crée des situations de survie. Il y a le travail et aussi tout ce

que l'on fait en dehors. Des gens sans emploi font un travail de bénévolat, de soutien familial important. Toute présence auprès d'anciens est importante. Des parcours nouveaux devraient être pris en compte. Mais si le bénévolat devient obligatoire, cela va compliquer la situation des personnes au RSA.

Il y a la société officielle, celle qui nous est montrée à la télévision et il y a la société créative, celle qui s'adapte et trouve des solutions. Cette réforme est contre-productive. Ce sont les classes moyennes qui vont davantage souffrir, elles vont devoir s'habituer à ces changements. Il y a une manière de « bien faire » donnée en exemple et si on n'y rentre pas ou plus, on est nul. Quelle société voulons-nous ?

**Propos recueillis par Annie Dreaille,
Toulouse 2019**

L'éclairage de

3 QUESTIONS À MARIE LACOSTE, MAISON DES CHÔMEURS DE TOULOUSE

1. Les chômeurs sont-ils des profiteurs ?

Le gouvernement dit : "Les chômeurs font de l'optimisation", c'est-à-dire qu'ils maîtrisent bien le système et qu'ils peuvent se débrouiller pour gagner le maximum sur le dos de l'UNEDIC. C'est faux, car le travail de contrôle sur la recherche d'emploi qui a été réalisé a prouvé qu'il y a 8% de gens qui ont été vus par Pôle emploi comme ne cherchant pas avec efficacité, et que la moitié de ces 8% n'est même pas indemnisée par Pôle emploi. Pour 4% de chômeurs qui ne chercheraient pas de travail tout en étant indemnisés, on va stigmatiser les autres 96%.

2. Que penser des exemples anglais ou allemand souvent mis en avant ?

Ce sont des pays où de fait le taux de chômage est plus faible mais où le taux de précarité est en explosion. En Allemagne 30% de la population vit dans la précarité. Veut-on cela pour la France ? C'est la question du modèle social qui est posée.

3. Comment réagissent les agents de Pôle emploi ?

Ils ont le devoir d'annoncer ces changements tout en sachant qu'ils vont être accusés de faire des choses contre les chômeurs. La souffrance est des deux côtés du bureau.

Place des partenaires

DANS LA RENCONTRE DE L'AUTRE

BEAUCOUP DE NOS CONTEMPORAINS SONT ENGAGÉS DANS DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ,

dans le cadre de leur profession ou au sein d'un bénévolat associatif. Et la solidarité se révèle devenir un chemin de spiritualité parcouru par beaucoup.

La solidarité est aujourd'hui un moyen expérimenté par beaucoup pour découvrir qu'il y a « plus en l'être humain » que les apparences et témoigner que, dans la rencontre de l'autre, on se trouve aussi soi-même.

On pressent que dans la solidarité, on peut faire l'expérience d'un accomplissement, d'une plénitude de l'esprit et du cœur.

Dans le champ de la solidarité, on parle d'expériences et de pratiques. Et non de doctrines et de dogmes, auxquels nos contemporains sont souvent allergiques.

Tout homme est inachevé. Cette ouverture de l'être humain sur autre chose, sur un « plus que lui-même » auquel il aspire sans pouvoir toujours le désigner clairement, beaucoup font cette expérience au contact de personnes en difficulté, en vulnérabilité ou de personnes malades ou handicapées. On retrouve avec elles la simplicité, la réconciliation, l'espoir, parfois la joie de vivre et la relation.

Pratiquer la solidarité donne parfois un sens à son temps libre, à sa relative prospérité ou à ses priviléges (argent, santé ou temps disponible). On donne un peu d'argent ou de temps. Et on découvre que l'on reçoit bien plus que ce qu'on a donné. On ne sait décrire cette expérience. On hésite à utiliser des mots



Photo : Gérard Marle

grandioses. On se réfugie derrière des phrases toutes faites : « j'ai beaucoup reçu dans ma vie, alors je tente de rendre un peu ». Sentiment qu'il faut rembourser une dette !

Les pauvres et démunis, les précaires et blessés de la vie donnent plus à ceux qui les entourent que ce que le bénévole et le donateur ne peuvent leur donner. Voilà une expérience qu'il est donné de faire à de nombreux bénévoles d'associations. Cette expérience est de l'ordre de la vie personnelle, de la vie intérieure, de la vie spirituelle.

Une expérience qui ouvre sur un sentiment océanique, un élargissement du cœur aux dimensions de l'humanité, une expérience qui procure un état de plénitude, un sentiment d'accomplissement intérieur. Ce que l'on appelle en général une expérience spirituelle.

Antoine Sondag

Actualité du chômage

L'ENJEU DU BONUS-MALUS POUR LE CJD

Le CJD rejoint le constat de l'Unedic qui observe une différence entre les entreprises dont la compétitivité se gagne par la réduction des coûts, et qui rembauchent souvent les mêmes personnes, et les entreprises qui optent pour une compétitivité par la qualité de leurs produits et services ou services, qui fidélisent leurs collaborateurs et leur offrent des perspectives par la formation et la mobilité interne.

A côté d'un Pack Unique d'Emploi à Durée Indéterminée, le CJD est favorable au principe du bonus-malus (certaines petites entreprises signent des contrats courts parce que leur situation financière ne leur permet pas de faire mieux). Le CJD propose que toute nouvelle embauche en CDI permettre l'obtention pour l'entreprise d'un prêt bancaire sur simple demande et pour un montant correspondant au coût équivalent à une année d'indemnité de chômage.

LES CHIFFRES

Selon Pôle emploi, au troisième trimestre 2019, en France métropolitaine, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 5 530 600. Parmi elles, 3 364 500 sont sans emploi (catégorie A) et 2 166 100 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Sur un an le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse de 2,4% et celui des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue de 1,9%.



**Pôle
emploi.org**

Agir et s'inspirer

LE CJD OU « L'ASSURANCE-EMPLOI »

LE « CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS » CJD REGROUPE 5 000 RESPONSABLES D'ENTREPRISES DE TOUTES TAILLES ET DE TOUS MÉTIERS. IL EST ATTACHÉ À CE QUE L'ÉCONOMIE RESTE AU SERVICE DE L'HOMME.

Pour le CJD, la réforme de l'Assurance chômage, ne réussira que si elle contribue à un modèle économique plus vertueux et durable. Les contrats courts sont utiles aux entreprises mais il faut lutter contre leur emploi abusif qui aboutit à des situations de précarité.

La recherche de compétitivité doit passer dorénavant davantage par la recherche d'une excellence dans la qualité des produits et services. De même, le CJD demande à ses membres d'investir dans leurs ressources immatérielles, notamment la santé et la formation de leurs salariés. Or, les contrats courts fragilisent les ressources humaines. Le CJD est donc favorable au bonus-malus. De plus, sans CDI, difficile de trouver un logement ou obtenir un crédit.

Le CJD prône la création d'un « Pack unique d'emploi à durée indéterminée ». Ses modalités, préavis, participation aux résultats, les conditions de la séparation avec la présence obligatoire d'un conciliateur, seraient connues dès le début.

Sur l'intérêt de la reprise du travail par rapport au maintien dans une situation de chômage, le CJD indique que le problème n'est pas que l'indemnité chômage puisse occasionnellement être supérieure au revenu du travail mais que le coût de la garde des enfants soit prohibitif pour un parent seul.



Paris pour l'emploi, octobre 2019 - Photo : Gérard Marle

Il faut globalement s'attaquer aux trappes à pauvreté.

Il est aussi nécessaire que le travail ait une valeur autre que monétaire. Le travail doit apporter du sens à la vie de chacun et les pouvoirs publics doivent encourager les entreprises qui aident leurs salariés afin que ceux-ci s'adaptent aux changements des modes de production ou technologiques.

Enfin, davantage que « l'assurance chômage », le CJD propose une « Assurance-emploi » : plus que protéger nos concitoyens du risque de défaillance économique, cherchons à soutenir l'épanouissement dans le travail ainsi que l'octroi de plus de liberté dans les parcours de vie. Pour le CJD, réduire l'indemnisation des cadres alors qu'ils contribuent le plus, remet en cause les principes de notre modèle redistributif.

La boîte à outils

ENQUÊTE SUR LES IMPACTS DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

SNC lance une grande consultation des chercheuses et chercheurs d'emploi sur la réforme de l'assurance chômage et sa mise en application. Sur la plateforme "Expressions" on trouve l'enquête construite autour des 8 points suivants :

- Durcissement des conditions d'Ouverture des droits et de rechargement des droits
- Modification du calcul de l'allocation-chômage
- Dégressivité des allocations pour les hautes rémunérations
- Indemnisation des démissionnaires
- Régime particulier applicable aux travailleurs indépendants
- Accompagnement renforcé des chercheurs d'emploi
- Nouvelles règles de contrôles de la recherche d'emploi et sanctions
- Expressions libres

<https://sncrexpressions.fr/consultation-sur-la-reforme-de-l-assurance-chomage/>

LES COMITÉS DE LIAISON, C'EST QUOI ?

Les comités de liaison réunissent, dans chaque département, puis dans chaque région et au niveau national des représentants de Pôle emploi, les associations de chômeurs et précaires et les organisations syndicales de salariés représentatives au plan national.

Ils constituent un lieu d'information et d'échanges en vue d'améliorer les services rendus par Pôle emploi.



Bienvenue sur la plateforme
EXPRESSIONS

 SOLIDARITÉS
NOUVELLES
face au CHÔMAGE

Vie associative

POUR QU'ILS AIENT LA PAROLE

Le CCSC invite vivement chaque lecteur et lectrice de VLC à se demander quels sont les cinq ou dix personnes qu'ils connaissent, privés d'emploi ou précaires, pour leur proposer de s'exprimer sur la réforme de l'assurance chômage et ses conséquences. Alors que les premières mesures de la réforme de l'assurance chômage entrent en application, Solidarités Nouvelles face au Chômage et ses partenaires ATD Quart Monde, la CFDT, l'UNSA, le MNCP, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), le Secours Catholique et la Fédération des Associations Générales Etudiantes (PAGE) ont souhaité consulter les chercheurs d'emploi sur la réforme et ses conséquences concrètes sur leur vie quotidienne. Deux modes de contribution sont possibles : un témoignage libre sur la réforme et ses conséquences et un questionnaire, proposé en 2 vagues : l'une au 1er novembre 2019 et l'autre au 1er avril 2020 pour suivre le calendrier de mise en application de la réforme. Le lien ci-après donne accès à la consultation : <https://snceexpressions.fr/consultation-sur-la-reforme-de-l-assurance-chomage/> Dans la boîte à outils, page 7, se trouvent les sujets sur lesquels les chercheurs d'emploi peuvent s'exprimer. Eh bien, faisons qu'ils s'expriment.

Dans notre marche commune avec celles et ceux qui sont dans le malheur, nous vous proposons le livre d'Etienne Grieu, Laure Blanchon et Jean-Claude Caillaux, « A l'école du plus pauvre – le projet théologique de Joseph Wresinski (Lumen vitae octobre 2019).

L'Assemblée générale du CCSC, tenue le 13 novembre 2019, a décidé du changement d'adresse de son association. Désormais, le siège du CCSC se trouve au 106 rue du Bac, 75007 PARIS. C'est là que vous devez envoyer votre courrier. Nous remercions vivement les responsables du Secours Catholique Caritas France de nous héberger ainsi. L'Assemblée générale



Comité éditorial du CCSC - Photo : José Dhers

a rappelé les trois engagements pris lors de l'entrée du CCSC au Réseau Caritas, à savoir remodeler la maquette du bulletin VLC – ce qui s'est fait –, rénover le site et préparer avec des partenaires un événement sur le chômage et la précarité. Nous devons aussi en trouver les moyens.

Gérard Marle

Edition

VLC est édité par le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, association loi 1901 membre du réseau Caritas, Secours Catholique. 106 rue du Bac, 75007 Paris.

Rédaction : Directeur de publication : Paul Israël - Gérard Marle, José Dhers, Annie Dreaille, Marie-Christine Brun, Jean-Pierre Pascual, Yvette Martin, Dominique Bourgouin, Michel Bodin, Patrice Bony, Dominique Fontaine, Dominique Redor, Bruno Thomasset.

Impression

ANALIS ESAT 125-131 av. Louis Roche 92230 Gennevilliers

Merci à tous les contributeurs de cette édition

Bertrand Wiedemann Goiran, Antoine Sondag, Annie Dreaille.



Participez à vaincre le chômage

Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs est une association membre de Caritas qui vise à maintenir l'attention de l'opinion publique et des communautés chrétiennes sur les conséquences du chômage. En sensibilisant et luttant contre l'indifférence à travers la parole des personnes qui vivent le chômage, le CCSC invite chacun à agir pour qu'elles puissent retrouver une citoyenneté.

Participez à la lutte contre le chômage à votre niveau et soutenez l'action du CCSC en envoyant vos dons à :

CCSC Vaincre le chômage - 106 rue du Bac - 75007 PARIS

<https://ccscfrance.com>

Madame

Monsieur

Votre nom

Votre prénom

Adresse

E-Mail

Téléphone

Abonnement

Don

Adhésion à l'association : 35 €